



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/C.3/45/L.102
4 décembre 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
TROISIEME COMMISSION
Point 100 de l'ordre du jour

PREVENTION DU CRIME ET JUSTICE PENALE

Suède : projet de décision

Prévention du crime et justice pénale

L'Assemblée générale

a) Prie le Secrétaire général et le Programme des Nations Unies pour le développement de rechercher d'urgence les possibilités de financer intégralement, au moyen de contributions volontaires, l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants;

b) Prie le Secrétaire général de lui présenter, à sa quarante-sixième session, un rapport sur la situation de l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et de tous les autres instituts autonomes des Nations Unies contenant, éventuellement, des propositions concernant un équilibre entre contributions volontaires et financement par le budget ordinaire.
